Lancement de la formation interministérielle à la gestion écologique dans les espaces verts



Proposée par Ministères Territoires Écologie Logement

Produite par Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature

Au niveau de la gestion de son espace vert, comment s'engager dans une démarche d'écoresponsabilité ?

Dans le cadre du Plan Services publics écoresponsables lancé en février 2020 par le Premier Ministre, l'État et ses Établissements Publics se sont engagés sur un socle de 20 mesures.

Cette formation s'appuie sur la mesure 14 : arrêt de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques pour l'entretien des espaces verts, forêts et voiries.

Son objectif est l'accompagnement des gestionnaires des espaces verts de l'Etat et de ses établissements publics sur la voie de la transition écologique.

Contenu

Cette formation à distance permet d'apporter les éléments de connaissance nécessaires, pour appuyer les gestionnaires dans le passage à la gestion écologique de leurs espaces végétalisés.

Dans cette formation, les enjeux climatiques, la réglementation en vigueur et les leviers d'actions sont abordés.

Des témoignages de professionnels viendront donner des pistes d'accompagnements et de reconnaissances des stratégies mises en œuvre.

Vous serez autonome dans la gestion de cette formation, mais un forum en début de parcours vous permettra de constituer du réseau.

Liens utiles
Toutes les infos sur mentor.gouv.fr
Contact

planecojardin@developpement-durable.gouv.fr